

SERVICE JEUNESSE / MAG-MJD 2026/2027

**A partir de 11 ans et jusqu'à 17 ans révolus.
Du 01/09/26 au 31/08/27**

photo obligatoire

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Classe :

Adresse / Quartier :

Portable du jeune :

Email du jeune :

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant qu'elle couvre les activités extrascolaires.
- Photocopie des vaccins à jour du carnet de santé.
- 5€ pour l'adhésion annuelle (le règlement par chèque se fait à l'ordre de la régie principale des recettes)

Renseignements concernant le ou les responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

PARENT 1

Nom et prénom :

 personnel :

 professionnel :

 email :

PARENT 2

Nom et prénom :

 personnel :

 professionnel :

 email :

Je soussigné (e),
agissant en qualité de autorise mon enfant être transporté en mini-bus, en car et en transports en commun (sorties, activités sportives, séjours...).

Jours et horaires d'ouvertures

Période scolaire :

MAG : 01 43 97 35 52

Accueil de 16h à 18h30.

Vacances scolaires :

MJD : 01 45 18 81 83

MAG : 01 43 97 35 52

Accueil de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h.

Fiche sanitaire

Vaccins obligatoires

Diphtérie : oui / non - Tétanos : oui / non - Poliomyélite : oui / non - DT polio ou Tetracop : oui / non

Allergies

Asthme : oui / non - Alimentaires :- Médicamenteuses :- Autres :

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes

Rubéole : oui / non - Varicelle : oui / non - Angine : oui / non - Coqueluche : oui / non - Otite : oui / non

Rougeole : oui / non - Scarlatine : oui / non - Oreillons : oui / non

Traitement particulier / PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : oui / non

Précisez les précautions à prendre :

Je soussigné(e) responsable de l'enfant, déclare
exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la responsable de la structure à prendre, le
cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales)
rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Date :

Signature :

Droit à l'image

Lors de certaines animations, séjours et manifestations organisés par le Service Jeunesse, votre enfant est susceptible d'être pris en photo par les animateurs.

Merci de remplir ce formulaire et de nous indiquer ainsi **votre accord ou non** quant à la diffusion de ces images.

Droit à l'image : Souhaitez-vous que votre enfant apparaisse sur les supports de communication de la Ville (portées ouvertes du Service Jeunesse, dans le journal ou les guides municipaux, le site internet de la ville, sur les réseaux sociaux dédiés et réservés aux jeunes inscrits à l'espace Jeunesse de la ville ou toute publication de la ville...) ?

OUI ☐

NON ☐

Fait à Saint-Maurice, le

Porter la mention manuscrite «**bon pour accord**» et signer,

Respecter les lois en vigueur

C'est bannir :

- Toutes formes de violences (physiques, verbales) car elles visent à déstabiliser l'individu.
- Tous propos racistes, sexistes, discriminatoires... car ils visent à exclure l'individu.
- Toutes formes de prosélytisme (religieux, politique...) car elles visent à influencer l'individu.
- La possession, le trafic, l'usage de produits illicites.
- Le vol, l'emprunt non validé par un permanent.
- L'état d'ébriété, même exceptionnel.
- Et toute attitude que réproouve la loi.

C'est aussi encourager chacun à trouver sa place dans le groupe.

Respecter le règlement intérieur

C'est bannir :

- Les dégradations matérielles (à la charge du contrevenant).
- Les nuisances et comportements dérangeant l'entourage immédiat.

C'est veiller :

- Au rangement, à l'entretien constant du matériel et des locaux.
- À la solidarité et la convivialité.

Le cas échéant, la sanction peut aller de l'avertissement à l'exclusion provisoire ou définitive, à la charge de la famille.

Signatures

L'adhérent

La responsable

Les parents